

Chambre des communes. Mais je rappelle les trois qualités qu'il a mises à l'honneur, la confiance mutuelle, la justice et la charité. Elles ont marqué son règne comme greffier de la Chambre des communes et elles ont rehaussé la valeur de ses services.

Je me joins aux autres députés pour exprimer nos vœux les plus chaleureux à M. Raymond. Je lui souhaite bonheur et santé. C'est peut-être dommage que sa position ne lui permette pas de dire quelques mots à la Chambre des communes; il en est probablement bien content. J'ajouterai même que lorsqu'il aura pris sa retraite, je souhaite qu'il ait le temps d'écrire un livre et de nous éclairer sur les pratiques parlementaires. (*Applaudissements*)

(La motion est adoptée.)

LES TRANSPORTS

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE CONJOINTE SUR LA VOIE MARITIME CHAMPLAIN

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je voudrais déposer des exemplaires du rapport de la Commission internationale conjointe sur l'amélioration de la Voie maritime intérieure Champlain pour la navigation commerciale; ces exemplaires sont en français et en anglais.

M. l'Orateur: L'honorable ministre a-t-il l'autorisation de déposer ce document?

Des voix: D'accord.

LES FINANCES

L'ASSURANCE-DÉPÔTS—DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AVEC LE QUÉBEC

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Avec la permission de la Chambre, j'aimerais déposer des lettres que j'ai échangées avec le premier ministre de la province de Québec—celle que je lui ai écrite le 22 juin, et sa réponse, datée du 30 juin, au sujet de l'assurance-dépôts.

[Français]

M. l'Orateur: La Chambre permet-elle à l'honorable ministre de déposer ces documents?

Des voix: D'accord.

LES NATIONS UNIES

DÉPÔT DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE RETRAIT DE LA FORCE D'URGENCE

M. Gérard Pelletier (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures) [M. Knowles.]

rieures) présente le rapport du secrétaire général sur le retrait de la force d'urgence des Nations Unies, textes français et anglais.

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que le secrétaire parlementaire dépose ces documents?

Des voix: D'accord.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

AJOURNEMENT JUSQU'AU LUNDI 25 SEPTEMBRE

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social) propose:

Que la Chambre ajourne immédiatement après la sanction royale des bills de finances mentionnés au paragraphe (5) de l'ordre spécial établi le lundi 26 juin 1967 et de toutes autres mesures, et que la Chambre demeure ajournée jusqu'au lundi 25 septembre 1967, à 2 h. 30 de l'après-midi. Toutefois, si M. l'Orateur, après consultation avec le gouvernement de Sa Majesté, devient convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, il pourra faire connaître, par avis, qu'il a acquis cette conviction et la Chambre alors se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date; et

Que, si M. l'Orateur n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur suppléant agira en son nom aux fins du présent ordre.

M. l'Orateur: Le député de Winnipeg-Nord-Centre.

Une voix: Souriez, vous êtes aux *Insolences d'une caméra*.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, l'éclat aveuglant de cette lampe-éclair me coupe la parole.

L'hon. M. Pickersgill: Bravo.

Des voix: Bravo.

M. Knowles: Le ministre des Transports, qui a mené la ronde d'applaudissements, peut être sûr que je suis capable de me ressaisir brillamment lorsqu'il s'agit de faire un discours.

Monsieur l'Orateur, je m'oppose à un aspect de la motion que vient de proposer le leader de la Chambre; si je ne puis persuader la Chambre de consentir à un amendement, je devrai m'opposer à la motion pour la raison que j'énoncerai.

Je tiens d'abord à préciser que je ne m'oppose pas à l'idée d'un congé pour le Parle-